

## HONORAIRES DE TRANSACTION

**PORTANT SUR LES VENTES DE MURS-  
CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE-  
CESSIONS DE DROIT AU BAIL- LOCATIONS  
COMMERCIALES**

Barème applicable au 1er janvier 2021



TYPE DE PRESTATION	Honoraires HT	Honoraires TTC	Assiette	Charge des Honoraires
<b>VENTE DE BIENS IMMOBILIERS BÂTIS ET CESSION DE SOCIETE CIVILE</b>				
Jusqu'à 100 000€	Forfait 5000€	Forfait 6000€		
De 100 001€ à 300 000€	7%	8,40%		
De 300 001€ à 600 000€	6%	7,20%	Prix de vente	Acquéreur
De 600 001€ à 1 000 000€	5%	6,00%		
Au-delà de 1 000 001€	4%	4,80%		
<b>CESSION DE FOND DE COMMERCE</b>				
Jusqu'à 70 000€	Forfait 6000€	Forfait 7200€		
De 70 001€ à 300 000€	7%	8,40%		
De 300 001€ à 600 000€	6%	7,20%	Prix de cession	Acquéreur
De 600 001€ à 1 000 000€	5%	6,00%		
Au-delà de 1 000 001€	4%	4,80%		
<b>CESSION DE DROIT AU BAIL</b>				
Jusqu'à 70 000€	Forfait 6000€	Forfait 7200€		
De 70 001€ à 300 000€	7%	8,40%		
De 300 001€ à 600 000€	6%	7,20%	Prix de cession	Acquéreur
De 600 001€ à 1 000 000€	5%	6,00%		
Au-delà de 1 000 001€	4%	4,80%		
<b>LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE</b>	30%	36%	Loyer annuel HC et HT	50% Bailleur 50% Preneur



